



Comment se déplacent les habitants du bassin de vie toulousain ?

ENQUÊTE
Mobilités 2023
Premiers résultats

Une nouvelle enquête pour connaître les pratiques de déplacement des habitants

LE TERRITOIRE D'ENQUÊTE

Périmètre 2023

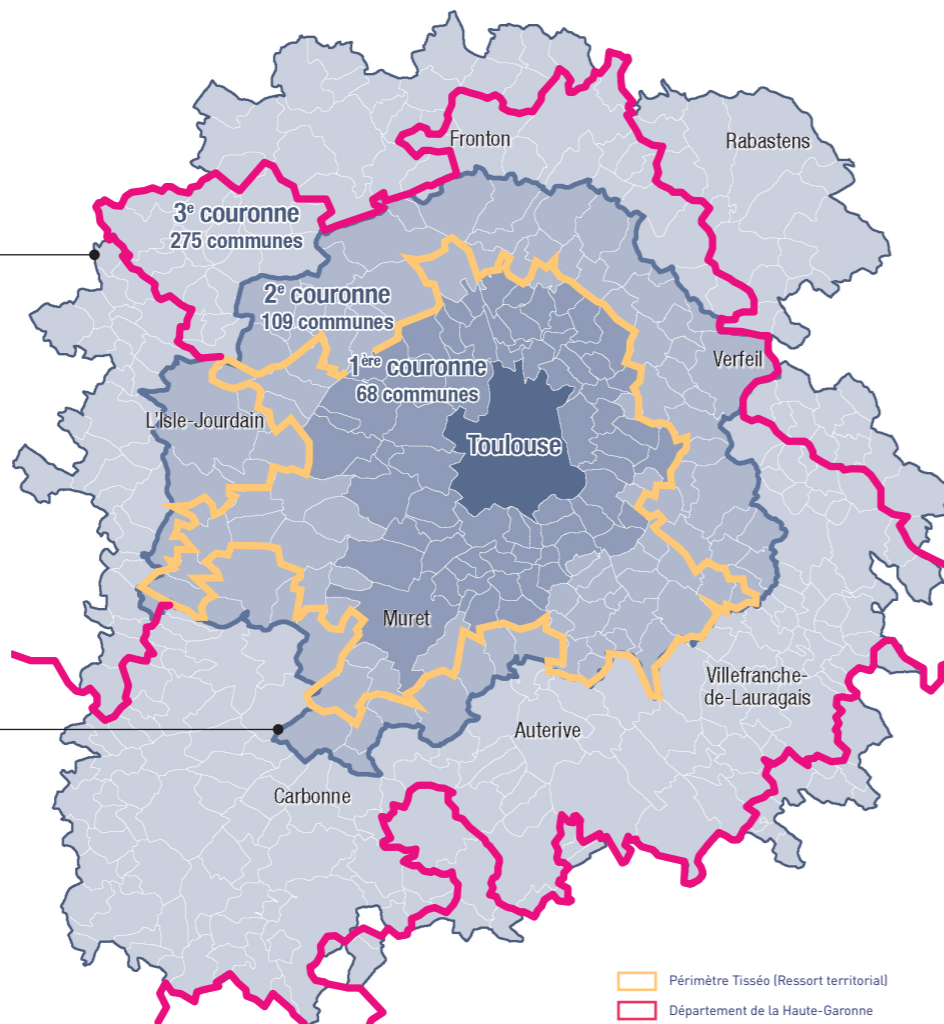
453 communes
1,4 million d'habitants

Le périmètre d'enquête a été étendu pour couvrir l'aire urbaine toulousaine.

Périmètre de l'enquête 2013

178 communes
1,2 million d'habitants

C'est sur ce périmètre que l'on peut mesurer l'évolution des pratiques de déplacement depuis 10 ans.



— Périmètre Tisséo (Ressort territorial)
— Département de la Haute-Garonne

Quelle mobilité des habitants à l'échelle du périmètre de l'enquête de 2023 ?

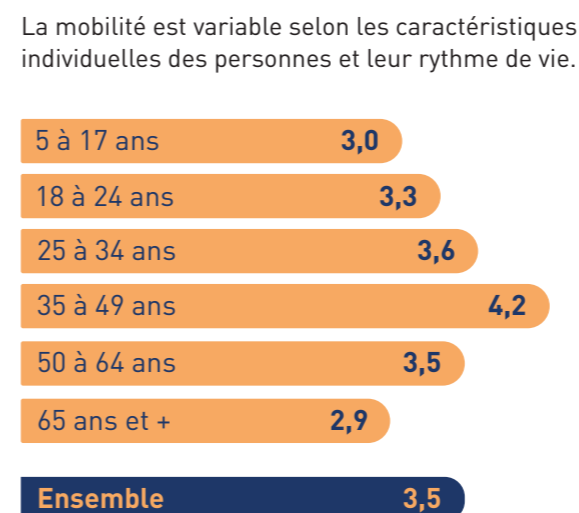
3,5 déplacements par jour et par personne en moyenne

La **mobilité** est le nombre de déplacements effectués par une personne au cours d'une journée. En 2023 un habitant du territoire enquêté effectue 3,5 déplacements* par jour en moyenne. La mobilité est variable selon les caractéristiques individuelles des personnes et leur rythme de vie. Chaque jour de semaine :

- 11% des personnes ne se déplacent pas
- 6% des personnes réalisent 8 déplacements ou plus

LA MOBILITÉ SELON L'ÂGE

(déplacements/jour/personne, périmètre 2023)



*Un déplacement est un mouvement effectué entre deux lieux où la personne exerce une activité : domicile, travail, achats, loisir, accompagnement... Un déplacement peut être réalisé avec plusieurs modes de transport successifs (voiture + métro par exemple).

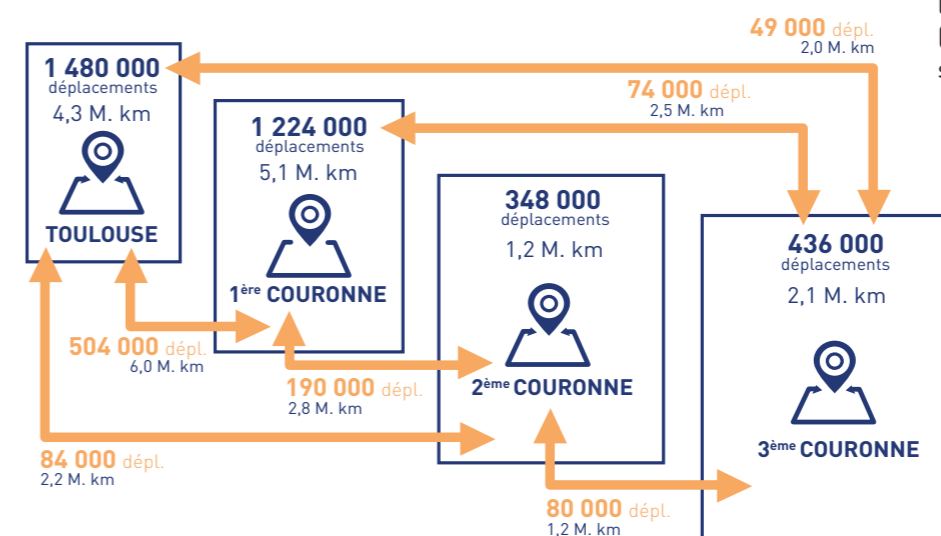
Chaque jour, un habitant consacre en moyenne **60 min à se déplacer** et parcourt **23 km**

Ce chiffre peut recouvrir plusieurs réalités : 2 déplacements de 30 minutes, 4 déplacements de 15 minutes, avec des modes de transports différents et des motifs variés (travail, accompagnement, achats...)

Quelle répartition des flux de déplacements au sein de l'aire d'enquête ?

des flux de déplacements au sein de l'aire d'enquête ?

La plus grande partie des déplacements est réalisée dans Toulouse et la première couronne. En dehors de Toulouse, les distances parcourues (tous modes de transports confondus) sont plus importantes.



— Déplacements internes
— Flux quotidien en nombre de déplacements et distances parcourues

Pourquoi et comment a-t-elle été réalisée ?

L'enquête mobilités 2023 permet d'obtenir une photographie des pratiques de déplacement des habitants, pour un jour de semaine.

- Une méthode nationale, certifiée par le Cerema.
- Une enquête menée auprès des résidents âgés de 5 ans et plus.
- Une démarche engagée par Tisséo Collectivités et la Région Occitanie, avec le soutien du Département de la Haute-Garonne et de l'État.
- Le partenariat entre la Région et Tisséo Collectivités a permis d'intégrer la 3^e couronne à l'enquête 2023 (215 000 habitants).

6^e enquête

depuis 1978 sur le territoire toulousain

16 000 personnes ont répondu au questionnaire

de septembre 2022 à février 2023

Comment se déplace-t-on ?

4,6 millions de déplacements sont réalisés chaque jour par les habitants de 5 ans et +

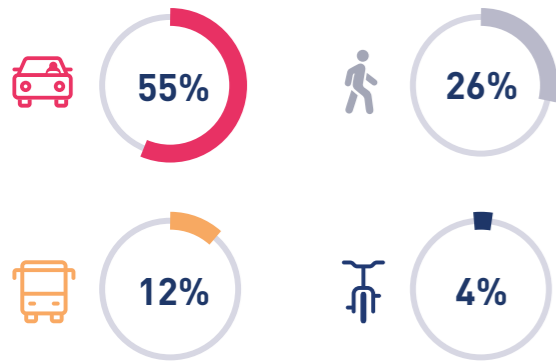
19% des ménages n'ont pas de voiture

Près de **7 déplacements sur 10** des habitants de Toulouse sont réalisés en vélo, transports collectifs ou à pied

En seconde et troisième couronne, la voiture est utilisée pour plus de **7 déplacements sur 10**

PARTS MODALES DES DÉPLACEMENTS

[en %, périmètre 2023]



Des pratiques de déplacements différentes selon le lieu de résidence

La voiture est le mode utilisé pour plus de la moitié des déplacements ; la marche, deuxième mode le plus pratiqué, est utilisé pour plus d'1/4 des déplacements.

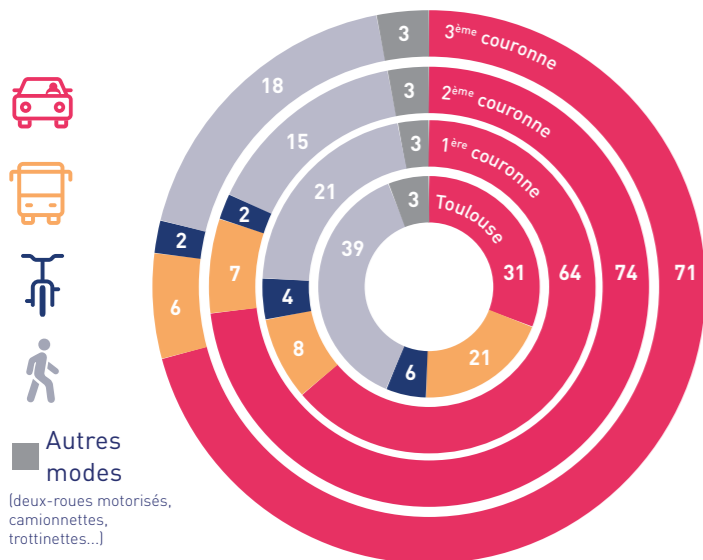
L'usage des modes est différent entre les habitants de la ville de Toulouse et ceux de la périphérie :

- pour les Toulousains, la marche est le premier mode de déplacement ;
- la voiture est le principal mode de déplacement des résidents des couronnes périphériques.

Le nombre de voitures à disposition des ménages est également très contrasté ; à titre d'exemple, 35 % des ménages toulousains ne disposent pas de voiture, contre 5 % en 2^e couronne.

PARTS MODALES SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

[en %, périmètre 2023]



sur le périmètre du ressort territorial* **14%** des déplacements sont réalisés en transports collectifs

* 114 communes du périmètre de Tisséo.

Sur quelles distances ?

Le choix du mode de transport dépend de la distance à parcourir

Plus les déplacements sont longs, plus la voiture est utilisée.

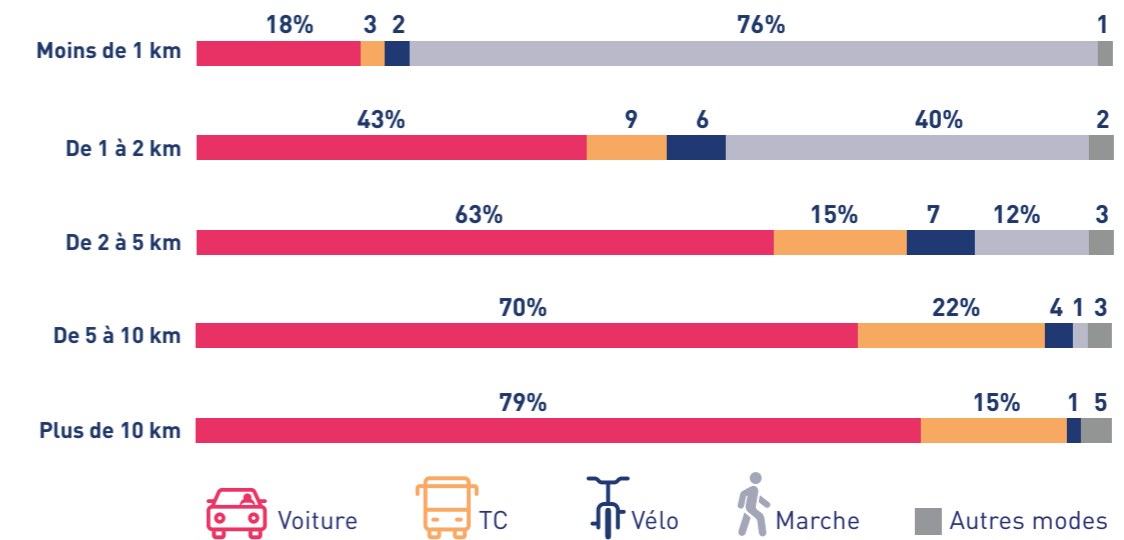
Pour les déplacements de proximité, les modes alternatifs sont privilégiés :

- 3/4 des déplacements de moins de 1 km sont réalisés à pied ;
- Le vélo est principalement utilisé pour des distances comprises entre 1 km et 5 km.

Pour les déplacements de plus de 5 km la voiture est utilisée plus de **7 fois / 10**

PARTS MODALES SELON LA LONGUEUR DES DÉPLACEMENTS

[en %, périmètre 2023]

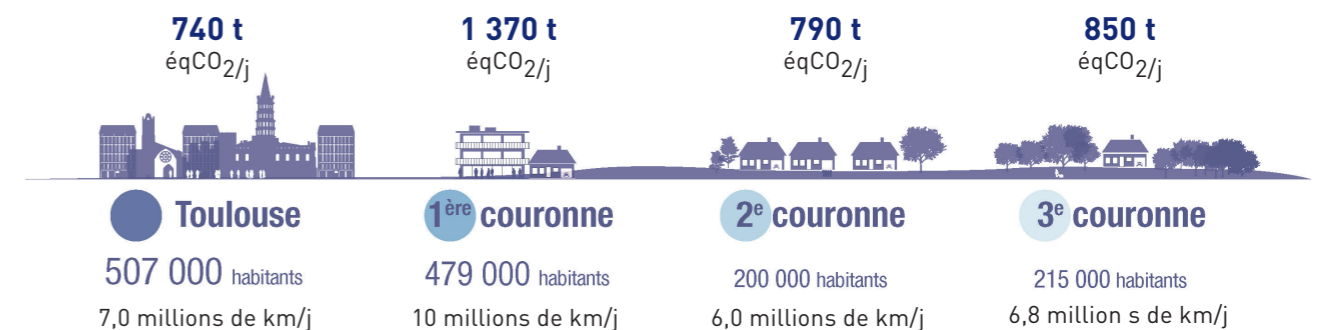


Quels impacts environnementaux ?

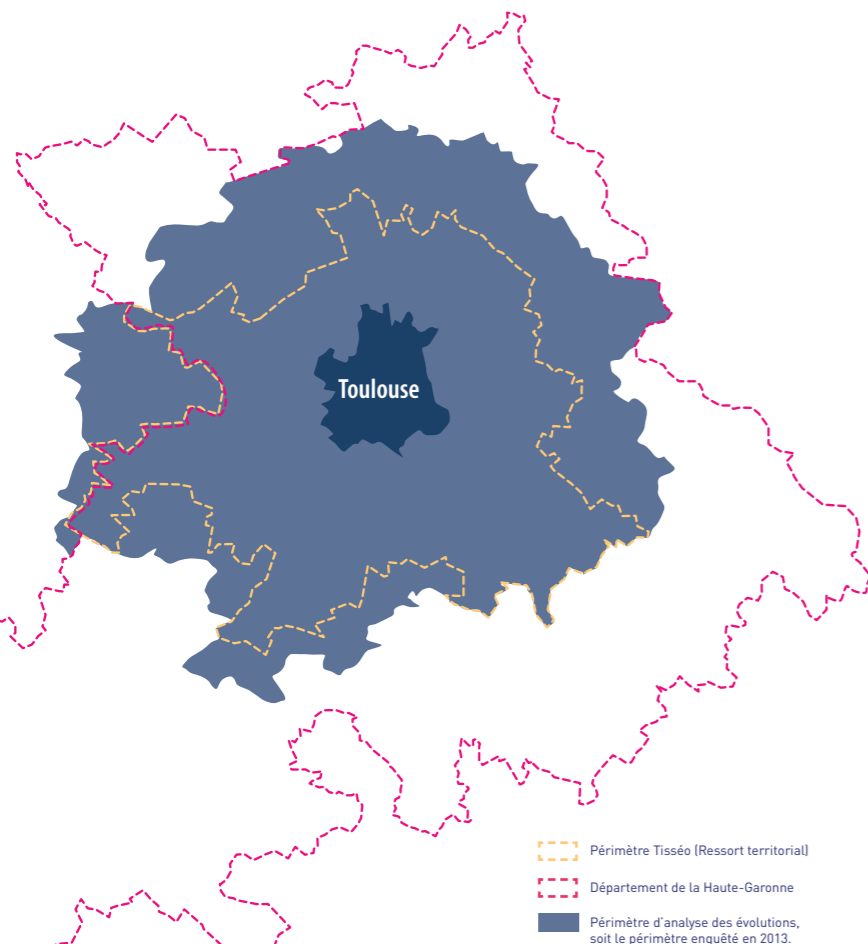
Les distances parcourues en voiture quotidiennement par les habitants génèrent des impacts environnementaux importants, notamment en terme d'émissions de gaz à effet de serre (GES).

ÉMISSIONS DE GES PAR JOUR SELON LE TERRITOIRE DE RÉSIDENCE

Périmètre 2023. Sur la base des déplacements réalisés par les résidents de chaque territoire



Quelles évolutions des pratiques de mobilité sur les 10 dernières années ?



Les analyses des évolutions entre 2013 et 2023 sont réalisées sur le périmètre déjà enquêté en 2013.

Ce territoire correspond à Toulouse, la première et la deuxième couronne, soit 85% de la population du périmètre de l'enquête 2023.

Une croissance de 2% du nombre de déplacements

- La croissance du nombre de déplacements total reste mesurée malgré une hausse de 11% de la population. Cela résulte d'une forte baisse de la mobilité individuelle (-8%).
- Le nombre de déplacements effectués à l'heure de pointe du soir (la plus chargée) n'a pas évolué.

La part des ménages disposant de **2 véhicules ou plus** a baissé de **15%**

- De plus en plus de ménages ne disposent pas de voiture. Sur le périmètre de 2013, la part des ménages « non motorisés » a augmenté de 13% en 10 ans.

7% des actifs ont télétravaillé le jour de l'enquête

- La pratique du télétravail a fortement progressé depuis 2013.
- Chaque jour de semaine, 7% des actifs sont en télétravail en 2023. Ce chiffre était inférieur à 1% en 2013.

-13% de déplacements réalisés en **voiture**

Hausse de **30%** de la pratique de la **marche**

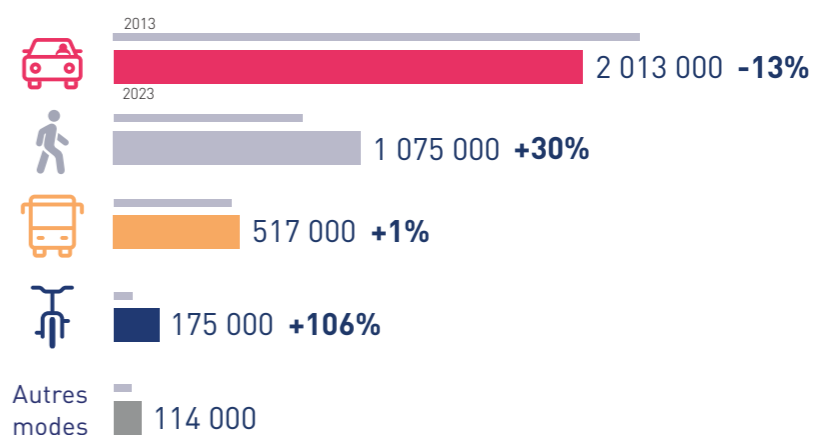
X2 La pratique du **vélo** a doublé en 10 ans

La voiture reste le principal mode, mais l'utilisation des modes actifs progresse.

- **Une baisse du nombre de déplacements en voiture** : le recours à la voiture diminue quel que soit le territoire de résidence et le motif de déplacements. La voiture est encore utilisée pour 52% des déplacements sur le périmètre enquêté en 2013 (contre 60% en 2013).
- **Un doublement de la pratique du vélo** : sur chacun des trois périmètres (Toulouse, 1^{ère} et 2^{ème} couronne) la pratique du vélo a été multipliée par 2.
- **Une très forte progression de la marche**. Cette croissance est notamment importante pour les activités de loisirs, visites, accompagnement, et courses : la part de la marche est passée de 28% à 33% pour les déplacements entre le domicile et les achats.
- **Une croissance mesurée des déplacements en transports en commun**, dont l'attractivité a été impactée par la crise sanitaire. Au moment de la réalisation de l'enquête (hiver 2022/23), le réseau Tisséo était encore en phase de reprise et sa fréquentation n'avait pas encore retrouvé son niveau d'« avant COVID ».

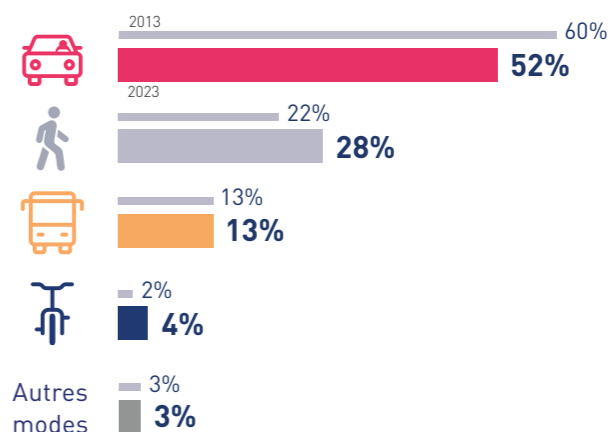
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉPLACEMENTS SELON LE MODE

(périmètre 2013)



ÉVOLUTION DES PARTS MODALES

(en %, périmètre 2013)



L'Enquête Mobilité Certifiée Cerema / EMC² 2023

Cette enquête a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Tisséo Collectivités et de la Région Occitanie.

Elle a été financée par Tisséo Collectivités, la Région Occitanie, et le Conseil Départemental 31, et subventionnée par l'État à hauteur de 20 %.

Le Cerema a été le référent méthodologique tout au long de l'enquête.

Le bureau d'étude Test SA a assuré la réalisation de l'enquête. L'AUAT assiste les partenaires dans la préparation de l'enquête, l'analyse et la valorisation partenariale des résultats.

Ce 8 pages est un document intermédiaire, préalable à la diffusion d'un rapport complet en 2024.

